Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 47 (1976)

Heft: 3

Artikel: La Suisse à un tournant

Autor: Kneschaurek, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P74

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIIe ANNÉE
Paraît une fois par mois
No 3 Mars 1976

SOMMAIRE

La Suisse à un tournant (29) ; **La charge fiscale des personnes physiques** (37) ; **Foire de Bâle : liste des exposants du Jura et de Bienne** (41) ; **Chronique économique** (44).

La Suisse à un tournant

Exposé présenté par le professeur F. Kneschaurek lors d'un colloque du « Sperry Rand » sur le thème : « Les défis d'aujourd'hui », Zurich, le 13 novembre 1975

Le changement de la situation

Après vingt-cinq ans d'une expansion et d'une prospérité sans exemple, l'économie suisse est entrée, elle aussi, dans une phase de dépression. La récession, qui a débuté au cours de l'automne 1974, s'est accentuée cette année. On prévoit, en 1975, une baisse du produit national brut réel de 4 à 5 % (1974 : — 1 %), un recul de l'activité de 30 % dans la construction (1974 : — 12 %), un fléchissement de 15 à 20 % de la production industrielle (1974 : + 1,2 %). Dans l'espace d'un an, le nombre des personnes occupées a diminué de plus de 200 000 ; celui des chômeurs augmente constamment ; en octobre, on en recensait 15 756 ; 100 000 personnes environ travaillent à horaire réduit.

Bien que divers indicateurs paraissent annoncer un ralentissement de la tendance au fléchissement, on a lieu de penser que nombre de branches n'ont pas encore atteint le creux de la vague. Dans d'autres, les perspectives restent incertaines. Il est incontestable que nous allons encore au-devant de temps difficiles. Notre attention doit porter avant tout sur les domaines où la récession a des répercussions particulièrement sensibles : la construction, l'horlogerie, les industries du textile, de l'habillement et des arts graphiques ; les régions économiquement et financièrement faibles. L'aspect social d'un chômage qui touche un nombre grandissant de travailleurs suisses appelle toute l'attention. Bien que le nombre des étrangers occupés puisse encore être réduit (je ne me prononcerai pas ici sur l'aspect humain du problème), il n'en reste pas moins que des Suisses se ressentent toujours plus fortement des conséquences de la récession. C'est avant tout le cas des jeunes gens, des femmes, des pères de familles nombreuses des catégories inférieures de gain et des travailleurs d'un certain âge.

Une question fondamentale se pose : notre économie va-t-elle surmonter la situation présente sans dommages et séquelles (structurelles) durables ? L'expansion va-t-elle retrouver les cadences des vingt ou vingt-cinq dernières années ? Ou allons-nous être confrontés

avec une dépression chronique qui engagerait à conclure à une modification grave des conditions mêmes du développement ?

Essai de diagnostic

On convient de manière générale que le changement qui est intervenu est le résultat d'un cumul de perturbations à court terme (conjoncturelles) et à long terme (structurelles). En liaison avec cette constatation, il convient de rappeler ici diverses tendances de l'évolution : la récession touche tous les pays industriels et la plupart de ceux qui ne produisent pas de pétrole.

Le produit national brut (PNB) réel des pays de l'OCDE — qui avait augmenté de 5,4 % par an en moyenne de 1960 à 1972, et même de 6,3 % en 1973 — a diminué de 0,3 % en 1974. On prévoit une baisse de 2 % en 1975. Cela représente, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, une contraction de la demande de l'ordre de 300 milliards de francs suisses. En outre, la hausse des prix du pétrole a encore aggravé la baisse du pouvoir d'achat. Même si l'on tient compte du fait qu'une partie des dépenses supplémentaires qu'elle a exigées fait directement ou indirectement retour aux pays de l'OCDE, il n'en reste pas moins que ce renchérissement provoquera, cette année encore, dans l'aire de l'OCDE, un fléchissement de la demande de produits non pétroliers de 50 à 70 milliards au regard de la période antérieure à la crise pétrolière. Ce qui est déterminant, c'est que la baisse, en termes réels, du pouvoir d'achat et de la demande — baisse qui totalise plusieurs centaines de milliards — touche avant tout la production industrielle, d'une importance toute particulière pour notre industrie d'exportation. Il n'est dès lors pas étonnant que le volume du commerce mondial de produits industriels accuse une forte régression ; en termes réels, elle est évaluée à 9-10 % pour 1975 ; ses répercussions sont et seront sensibles pour notre industrie. On constate cependant avec satisfaction que la plupart des nations industrielles ont résisté jusqu'à maintenant aux tentations du protectionnisme ; si elles y avaient cédé, la dégradation de la situation eût été plus marquée encore. La prolongation de l'accord de stabilisation passé entre les pays de l'OCDE doit donc être considérée comme un net succès. En revanche, la politique commerciale de tous les pays pour ainsi dire étant devenue plus agressive, la concurrence s'est sensiblement intensifiée. La Suisse ne dispose pas des mêmes possibilités de l'affronter que les grandes puissances ou les pays du bloc de l'Est. Il faut aussi relever que le développement du commerce avec les pays producteurs de pétrole et avec ceux de l'Est ne permet pas de compenser le recul des ventes sur les marchés traditionnels.

Perspectives. — Dans divers pays de l'OCDE, on témoigne d'un certain optimisme. Lors de la réunion de novembre du comité de politique économique de l'OCDE, à Paris, celui qu'ont affiché les représentants des Etats-Unis, du Japon et de la République fédérale d'Allemagne tranchait avec l'appréciation plutôt réservée du secrétariat général ; c'est d'autant plus frappant que cet organe n'est généralement pas enclin au pessimisme. Si l'on en croit les prévisions qui ont été formulées, le PNB réel des pays de l'OCDE augmenterait de nouveau de 4 à 5 % en moyenne en 1976 : de 7 % au Canada et aux Etats-Unis et de 5 % environ en Allemagne fédérale et au Japon ; les autres pays bénéficieraient également d'une reprise assez générale de l'activité. Mais si les pronostics pour 1976 sont optimistes, ceux que l'on fait pour la période ultérieure sont prudents. Personne n'escompte que l'amélioration espérée pour 1976 se maintiendra au même niveau au-delà. De manière générale, on incline à penser que les taux futurs de croissance n'atteindront de

LONGINES LCD

QUARTZ SOLID STATE

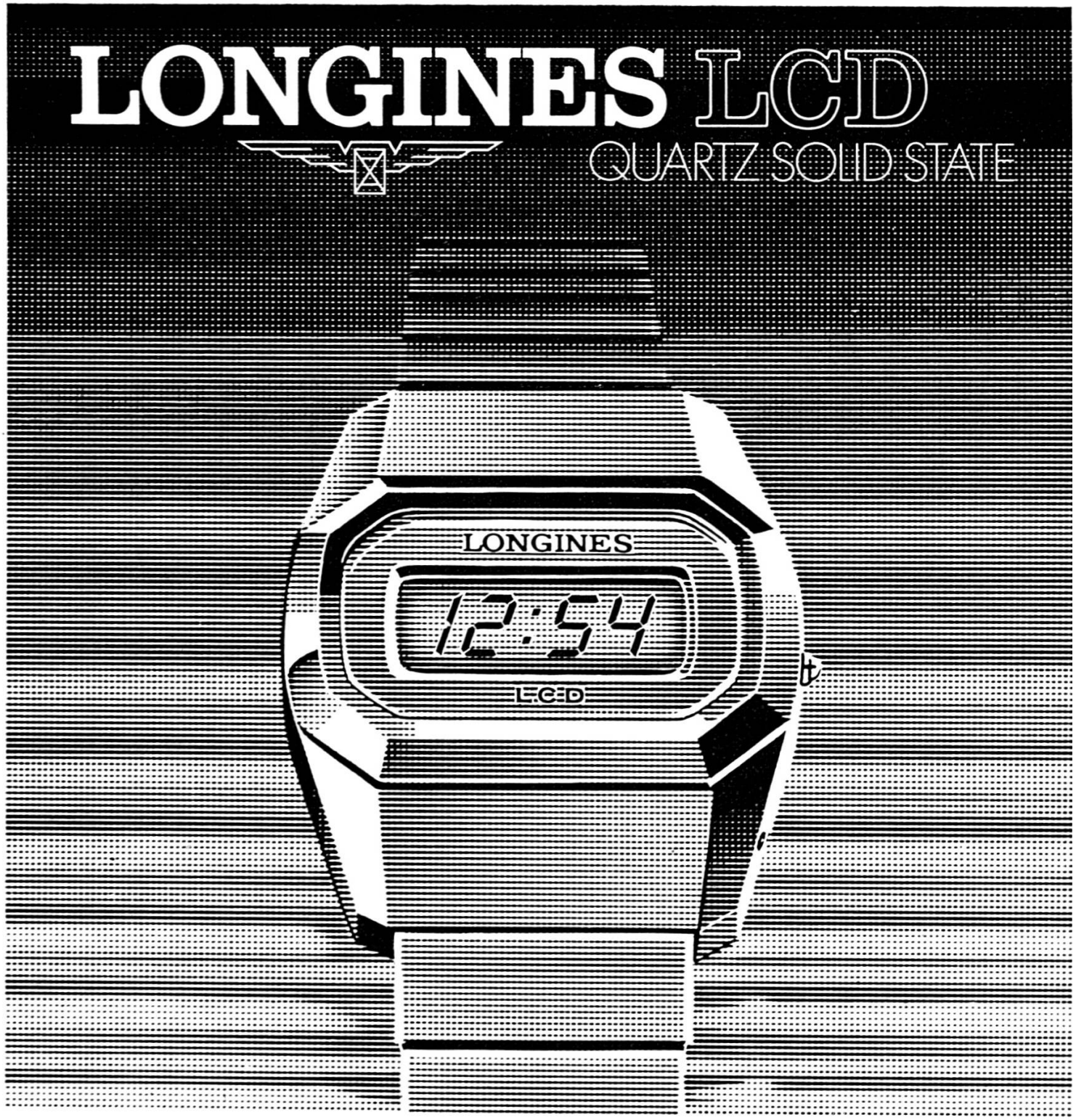

Réf. 6014. Equipé d'un dispositif d'éclairage de l'écran permettant la lecture de l'heure dans l'obscurité. Boîtier, en acier inoxydable massif, étanche à 3 atmosphères. Verre trempé pratiquement inrayable. Bracelet acier exclusif.

Montréal 1976 | Innsbruck 1976

LONGINES

Chronométreur officiel

LONGINES

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines

Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1771

longtemps plus ceux que l'on a enregistrés au cours des vingt ou vingt-cinq dernières années. On avance pour cela diverses raisons :

— le taux d'accroissement de la population — et les impulsions qu'il donne — diminue très fortement dans toutes les nations industrielles ;
— dans nombre de pays (en Suisse et en Allemagne fédérale notamment), la récession dans la construction a atteint le creux de la vague ;
— dans les pays industriels, on note des signes de saturation du marché des biens de consommation durables. L'automobile — qui a été, plus que tout autre produit, l'un des agents du dynamisme conjoncturel — en est un exemple. Les difficultés que rencontre cette industrie aux Etats-Unis et en Europe sont une conséquence de ce phénomène de saturation, comme aussi de la tendance à construire des engins utilisables plus longtemps ;
— les perturbations politiques et sociales qu'affrontent un nombre croissant de pays ont également des répercussions négatives sur le commerce mondial ;
— en outre, le système monétaire traverse une crise ; la balance des paiements de nombre de pays consommateurs de pétrole est précaire ;
— la croissance de l'économie mondiale se heurte à des limites naturelles ; les analyses du Club de Rome ne peuvent être purement et simplement négligées ;
— dans nombre de pays industriels, les conséquences négatives des excès de la croissance antérieure provoquent des réactions psychologiques et politiques, qui ne seront pas sans effet sur la croissance future.

Ces réactions étaient prévisibles depuis longtemps ; celles qui se sont manifestées ont été plus ou moins ignorées parce que les avantages immédiats de l'expansion l'emportaient, dans les esprits, sur les inconvénients. Un malaise dont on ne voulait pas convenir s'est accumulé : un malaise fait de peurs insaisissables, non avouées, mais sourdement ressenties. Tout cela a fini par provoquer l'explosion de critiques, une opposition à une croissance dont les hypothèques, affirmaient d'aucuns, pesaient plus lourd dans la balance que les bienfaits, une aspiration quasi générale à un changement des cours des choses. Cette modification du climat n'est pas restée sans effets. L'évolution enregistrée chez nous est symptomatique à cet égard. Un exemple parmi d'autres l'éclairera. Pendant les années cinquante et soixante, nous avons fait appel à un nombre excessif d'étrangers. Il en est résulté les tensions que l'on sait entre immigrés et nationaux, la crainte de perdre notre « identité nationale », le lancement d'initiatives xénophobes. Sous la pression de l'opinion, les autorités ont été contraintes de pratiquer une politique toujours plus restrictive en matière d'immigration. Le résultat ? Même si l'on considère l'évolution démographique dans une optique relativement optimiste, la population globale n'augmentera plus guère au cours des prochaines années. Sa relative stabilisation signifie freinage de l'expansion de l'économie qui travaille pour le marché intérieur, de la construction notamment. On a calculé que tout accroissement de mille personnes de la population déclenche directement ou indirectement des investissements de l'ordre de 150 à 200 millions de francs dans la construction. Si l'on songe que la population résidante a augmenté annuellement de plus de 90 000 personnes pendant les années soixante, et si l'on oppose à cela l'hypothèse d'une stabilisation, il n'est pas difficile d'imaginer le freinage de la croissance qui résultera d'un renversement complet — sous l'effet des réactions psychologiques — de la politique en matière d'immigration.

Il n'est donc pas exagéré de dire que les conditions futures de l'évolution économique (à la suite de ce qui précède) se sont fondamentalement modifiées et que nous sommes confrontés, à long terme, avec une évolution entièrement nouvelle.

Le cours élevé du franc

Le cours élevé du franc rend plus difficile la lutte contre la récession. J'écarte ici la question controversée : le franc est-il surévalué ? et de combien ? Ce qui me paraît beaucoup plus important, ce sont les modifications rapides des relations entre les monnaies, leurs répercussions sur les conditions de concurrence et les difficultés que les entreprises ont à s'y adapter. A cela s'ajoute le fait que, jusqu'au moment où a été introduit le « flottement » du franc suisse, notre monnaie était nettement sous-évaluée, ce qui a conduit à des structures de la production qui ne sont plus adaptées ou qui le sont mal aux besoins des marchés internationaux et aux nécessités de la concurrence.

Perspectives. — On a lieu de penser que, à moyen terme, les relations entre les monnaies ne se modifieront pas fondamentalement à notre avantage. On peut même craindre que notre franc ne devienne plus « fort » encore. Le bilan positif de notre balance des paiements, la grande stabilité (au regard de l'étranger) de nos conditions politiques, économiques et sociales, le fait aussi que la Suisse reste un refuge pour les capitaux étrangers, tout cela semble justifier cette hypothèse. Comme l'a dit dernièrement le conseiller fédéral Brugger : « Nous sommes confrontés avec une situation paradoxale : la sécurité qu'offre le franc suisse dans un monde caractérisé par l'instabilité semble menacer la stabilité de notre économie — fondement de notre sécurité. » Cette situation ne se modifiera pas du jour au lendemain. Les possibilités d'intervention de la Banque nationale sont et demeurent limitées. Elle ne peut guère faire plus que corriger les fluctuations excessives et à court terme des cours, tout simplement parce que la crise monétaire reflète un déséquilibre profond de l'économie mondiale, qui rend impossible un bon fonctionnement de l'ordre monétaire actuel (si tant est que l'on puisse encore parler d'un « ordre »). En bref, ce ne sont pas les mesures prises par la Banque nationale (seule ou conjointement avec d'autres banques centrales) qui rétabliront un cours « normal » du franc : celui-ci dépend exclusivement de l'assainissement de l'économie mondiale. Il n'est pas pour demain.

Excédents structurels des capacités

Au cours des années soixante avant tout, diverses branches ont accru leurs capacités très au-delà des besoins qui étaient alors prévisibles à long terme. Comment a-t-on pu commettre cette erreur ? La raison en est immanente à toute économie de marché, qui a naturellement tendance à se développer à l'excès. Or, on constate aujourd'hui, étant donné les conditions de l'économie mondiale, que les mécanismes d'autorégulation (prix, marchés, concurrence) fonctionnent très imparfaitement et sont incapables de prévenir les « embardées ». En outre, d'importants secteurs de l'économie sont soustraits, pour des raisons diverses, aux règles qui régissent l'économie de marché. D'autres secteurs — en raison de la division internationale du travail, de la complexité et de l'opacité des imbrications économiques mondiales et de l'extrême instabilité du système politique mondial — sont soumis à des tensions et à des perturbations que les mécanismes précités sont impuissants à maîtriser — à moins que l'on n'accepte de payer le prix — politique et social — requis pour en assurer l'efficacité. Mais ce prix, personne ne semble disposé à le payer. Les temps sont révolus où l'on croyait encore aux vertus « épuratives » d'une crise et où l'on affirmait que l'Etat doit se garder d'intervenir dans ce processus d'assainissement. Dans les conditions présentes, un assainissement qui s'opérerait tout seul n'est pas dans l'ordre des choses possibles.

Nous constatons aujourd'hui que les pays

industriels de l'Occident paient chèrement les erreurs d'hier. Il est vain de rechercher des boucs émissaires. Nous sommes tous responsables. D'ailleurs, la critique est maintenant aisée. On sait qu'il est plus facile de juger rétrospectivement que d'apprécier le cours probable des choses qui viennent. Cela dit, on peut néanmoins tirer d'utiles enseignements du passé, c'est-à-dire de l'évolution qui s'est amorcée dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors que la Suisse a dû faire face à un enflement rapide de la demande étrangère. Elle figurait parmi les quelques pays dont l'appareil de production était resté intact. Malgré l'explosion de la demande, notre industrie n'a développé qu'en hésitant, et avec une grande prudence, ses capacités de production. Celles-ci sont restées, des années durant, insuffisantes par rapport aux besoins réels. L'écart qui en est résulté entre la demande et l'offre a stimulé l'accroissement des rendements qui, à son tour, a stimulé toujours plus fortement l'expansion. Le nombre des entreprises a rapidement augmenté. L'évaluation insuffisante du franc suisse et la possibilité de faire appel de façon quasi illimitée à de la main-d'œuvre étrangère ont également concouru à accélérer le dynamisme conjoncturel. Le sens de la mesure avait presque subitement cessé d'être une vertu. On a rapidement cédé à la tentation de tenir pour « normaux » les taux extraordinaires de croissance que l'on enregistrait. Ce sont ces taux, comme aussi les comportements des concurrents, qui déterminaient les investissements, et non plus conditions réelles du marché. L'expansion, devenue quasi automatique, produisait en quelque sorte elle-même son propre dynamisme. Tant que la demande a continué à augmenter au même rythme, la croyance en une croissance continue, à laquelle les événements n'opposaient d'ailleurs aucun démenti, s'est renforcée. On connaît la suite de l'histoire : le renversement de la tendance qui nous confronte aujourd'hui à des capacités excédentaires, à des problèmes structurels.

Il apparaît que ce n'est pas en augmentant artificiellement une demande désormais inférieure à ce qu'elle était qu'on résoudra les difficultés : c'est en ramenant les capacités de production au niveau des besoins prévisibles à moyen terme.

Perspectives. — Et voici posé le problème crucial de l'ampleur de cette réduction des capacités. On ne peut donner une réponse globale. On a lieu d'admettre que ce sont avant tout les industries et branches qui travaillent pour le marché intérieur qui devront se « redimensionner », parce que ce sont elles qui subissent et subiront, comme nous l'avons dit, les conséquences du fléchissement démographique. Cette constatation ne vaut pas seulement pour la construction et les branches connexes, mais aussi pour le commerce (principalement pour celui des biens de consommation durables) et pour les entreprises industrielles et artisanales qui ne peuvent pas compenser par l'exportation le recul de la demande indigène. La même remarque vaut pour le secteur tertiaire. L'industrie d'exportation est confrontée avant tout à des problèmes de restructuration. Des réductions des capacités de production s'imposeront-elles ? Cela dépend de la mesure dans laquelle l'industrie s'adaptera aux conditions fondamentalement nouvelles de la concurrence sur le plan mondial. A la différence de branches qui travaillent pour le marché intérieur — où la demande à long terme sera inférieure à celle des années 1972-1973 — le secteur de l'exportation n'est pas absolument contraint de comprimer ses capacités, la demande extérieure étant appelée à augmenter globalement en 1976 déjà. Il faut donc plutôt se demander si l'industrie suisse d'exportation sera ou non à même de saisir pleinement les possibilités nouvelles. Il faut considérer qu'elles ne seront pas les mêmes pour toutes les branches. La demande étrangère portera toujours davantage sur les biens et services dont la plupart des pays ont besoin pour assu-

rer l'essor ultérieur de leur économie. Il s'agira donc en premier lieu de biens de production (machines, appareils, instruments de précision, véhicules spéciaux, produits hautement qualifiés des industries des métaux et matières synthétiques, produits chimiques et pharmaceutiques, etc.). Pour ce qui est des services, mentionnons le « know how », les connaissances et expériences que les entreprises peuvent mettre à disposition pour le développement d'industries et d'infrastructures (hôpitaux, écoles, équipements énergétiques, transports, moyens de communications, etc.). Nous sommes en présence d'un potentiel d'activités rémunératrices et dont on est encore loin d'avoir tiré toutes les ressources. Il faut relever aussi que les chances qui s'offrent (dans le domaine du tourisme également) dépendent moins des prix des produits et services qui seront offerts que de leur qualité. Christian Gasser écrit à ce propos : « La notion de qualité est interprétée aujourd'hui beaucoup plus largement qu'hier. Elle implique non seulement, pour ce qui est des moyens de production, l'avance technologique consécutive à un effort de recherche et de développement très poussé, une plus grande précision, un meilleur finissage, une durée d'usage nettement plus longue, etc., ou, pour ce qui est des biens de consommation, l'adaptation à la mode, la créativité, l'originalité, mais aussi un ensemble d'autres prestations : la manière d'offrir un produit, de le présenter et de le vendre, le respect des délais, les modalités de livraison, la présentation et l'emballage, la mise au courant des acheteurs et de leur personnel, les services garantis aux clients, les conditions de garantie, les réparations, la livraison (et ses délais) de pièces de remplacement, etc. La « qualité », c'est aujourd'hui tout ce faisceau d'éléments, concrets les uns, impondérables les autres. En un mot comme en cent, l'industrie suisse doit s'employer à maintenir et à élargir ses positions sur les marchés internationaux non pas en « gâchant » les prix, mais en offrant des produits et services d'une qualité supérieure à ceux des concurrents. »

Perspectives et problèmes

Les perspectives et problèmes qui découlent de ce qui précède peuvent être esquissés comme suit :

— Même si notre économie saisit toutes les chances qui s'offrent, ses possibilités de croissance seront sensiblement plus réduites au cours des cinq à dix prochaines années que pendant la période 1950-1972. La population active n'augmentant pas — l'effectif des travailleurs étrangers diminue, celui des Suisses est relativement stabilisé ou ne croît que faiblement — les perspectives de croissance ne s'amélioreront pas au-delà de la marge de productivité qui n'est pas encore exploitée et qu'il faudra s'employer à utiliser entièrement. On doit donc compter avec un taux de croissance du PNB réel de 2 à 2,5 % par an, ce qui ne représente que la moitié du taux atteint de 1950 à 1972. L'économie ne sera pas seule à devoir s'adapter à ces limites. Les exigences posées à l'Etat — et dont la réalisation est financée par l'économie — devront probablement y être ajustées elles aussi.

— La « nouvelle tendance » ne prendra pas sans solution de continuité le relais de la précédente (forte expansion). Elle ne se généralisera qu'à la suite des ajustements structurels auxquels devront procéder les secteurs dont les capacités sont encore excessives — en d'autres termes qu'au moment où ces capacités auront été ramenées à un niveau inférieur à celui de 1972-1973.

— Ce processus d'adaptation est en cours ; il menace même de dépasser ces objectifs. Les sensibles perturbations d'ordre structurel que l'on enregistre actuellement risquent d'in-

C'est dans de petits détails déjà que vous constaterez que nous sommes une grande banque.

(Mettez-nous à l'épreuve.)

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. 032 22 59 59
160, route de Boujean
Tél. 032 41 74 22

Brügg Centre commercial Brüggmoos
Tél. 032 53 22 24

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. 066 22 29 81

Granges (Soleure) Place de la Poste
Tél. 065 51 31 91

Nidau 18, route Principale
Tél. 032 51 55 21

Porrentruy 11, rue du Jura
Tél. 066 66 55 31

1772

Select, si légère, garde pure la saveur du tabac

bef

1786

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière

parietti et gindrat sa

PORRENTRUY
BONCOURT
DELÉMONT

1789

citer à réduire les capacités beaucoup plus fortement qu'il ne serait nécessaire, ce qui se solderait par des pertes sèches et par des tensions sociales. Le comportement très incertain des milieux économiques contribue à aggraver la portée des réactions subjectives de la population.

Ces éléments concourent à intensifier la récession au-delà des limites correspondant aux données économiques objectives.

Les conséquences

Que convient-il de faire pour prévenir ces risques — et un passage de la récession à la crise ?

Tout d'abord, l'Etat doit user de toutes les possibilités qu'il détient d'agir sur la conjoncture et sur les structures. Il l'a déjà fait dans une certaine mesure. En juin 1975, le Parlement a pris un certain nombre de décisions : développement de l'assurance chômage, amélioration de la garantie des risques à l'exportation, mise en œuvre d'un premier programme d'investissement de l'ordre de 1,1 milliard de francs. Le budget qui lui sera soumis en décembre prévoit une nouvelle « injection conjoncturelle » de nature à déclencher de nouveaux investissements publics pour un montant d'un milliard. (Cette décision a été prise.) Ces mesures auront pour corollaire une politique souple de la Banque nationale en matière de circulation monétaire et de crédit. L'institut s'emploie à assurer un approvisionnement suffisant de l'économie en argent et tente de créer les conditions monétaires propres à concourir à une relance (aides visant à améliorer la liquidité du secteur privé, ouverture de crédits à intérêt réduit aux collectivités publiques, initiatives visant à stabiliser les cours des changes, etc.). Parallèlement, les réserves constituées par les entreprises pour créer des possibilités de travail — elles totalisent encore 360 millions de francs environ — sont libérées sur demande, et sans difficulté. Les autorités responsables du marché du travail s'emploient à réintégrer les chômeurs et à développer l'assurance chômage. La Division du commerce du DEP intensifie ses efforts pour ouvrir de nouveaux marchés et pour maintenir nos positions sur les marchés traditionnels.

La commission fédérale des possibilités de travail a repris son activité ; un « forum » du bâtiment et un « forum » de l'horlogerie visent à garantir un examen continu des problèmes, de restructuration notamment.

Il faut cependant aller plus loin. Nous sommes confrontés à la nécessité de créer — en marge des programmes d'investissements — des possibilités de travail supplémentaires. Des projets sont à l'étude. Les premiers seront publiés au cours du printemps 1976. Parallèlement cependant, il faut s'interroger sérieusement sur les limites des interventions de l'Etat :

Limites techniques

Il est inutile de décider d'ouvrir des crédits de plusieurs milliards sans disposer simultanément de projets prêts à être exécutés. Certes, une accélération de leur étude est possible, mais elle se heurte, elle aussi, à des limites.

Limites financières

La situation précaire des finances fédérales est connue. On a lieu de penser qu'elle s'aggravera encore au cours des prochaines années : ensuite de la nécessité d'augmenter les dépenses à des fins conjoncturelles, de l'impossibilité dans laquelle se trouve la Confédération de se délier des engagements qu'elle a pris, comme aussi du recul des recettes consécutif à la récession. C'est dire que certaines limites ne peuvent pas être dépassées sans faire apparaître de nouveaux problèmes et difficultés. Ces limites sont tracées par la marge dont on dispose pour couvrir les déficits publics sans inflation, par les capacités du marché des capitaux et par les répercussions

secondaires et indésirables d'un nouvel et trop fort accroissement de la dette publique (la Confédération n'est pas seule en jeu) sur l'évolution des taux d'intérêts et le cours de la monnaie. Je crois cependant pouvoir dire que, même si les pouvoirs publics augmentent fortement leurs investissements en 1976, ces limites ne seront pas atteintes.

Limites légales

Les tentatives faites jusqu'à maintenant pour surmonter la récession ont confirmé que les bases légales actuelles ne permettent pas à l'Etat de pratiquer dans toute l'ampleur qui serait requise une politique conjoncturelle appropriée. Pour réduire autant que possible l'amplitude des fluctuations économiques, il est tout d'abord indispensable de mettre en vigueur un nouvel article conjoncturel (les travaux préparatoires seront achevés cette année) et de le faire suivre d'une législation appropriée. Il faut penser aussi à long terme, en se persuadant que notre économie, à la suite du ralentissement du rythme de croissance, deviendra nettement plus sensible aux perturbations. Il faut se convaincre que, désormais, les poussées de fièvre d'une vive relance ne pourront plus être combattues avec les instruments insuffisants dont on a disposé jusqu'à maintenant.

Limites inhérentes au système

L'Etat ne peut pas décharger les entreprises de leurs responsabilités, à moins que, cédant à l'aveuglement, nous nous laissions glisser contre notre gré sur la pente du dirigisme et prendre inextricablement dans ses rets. Une participation directe de l'Etat à telle ou telle entreprise (des propositions ont été formulées à cet effet) serait le début de cette glissade. Il faut vraiment réfléchir très sérieusement aux conséquences politiques d'une telle « méthode » avant de mettre le doigt dans l'engrenage. Disons-nous bien qu'à la socialisation des pertes succédera un jour ou l'autre la socialisation des bénéfices. Il faut donc savoir ce que l'on veut. Enfin, le rappel d'une palinodie qui suscite quelque réflexion : on ne peut plus céder à la tentation de considérer le libéralisme comme le régime de la liberté absolue quand tout va bien et, inversement, comme le régime de l'interventionnisme sans frein quand les choses vont mal.

Ne pas perdre de vue l'impératif de la lutte contre l'inflation

La lutte contre l'inflation reste prioritaire. Contenir le renchérissement dans les limites les plus étroites possibles, c'est le seul moyen de corriger, du moins en partie, les conséquences négatives du cours élevé du franc. Plus les taux d'inflation seront bas et moindres seront les risques d'une aggravation des affrontements pour le « partage du gâteau ». Gardons-nous aussi de céder à l'illusion de croire que le chômage pourrait être combattu par des « injections d'inflation ». Les expériences faites à l'étranger montrent que le « remède » augmente le mal : et les taux d'inflation et les taux de chômage. On sait aussi que l'inflation ne se résorbe pas d'elle-même et que seule une thérapie sévère et systématique peut la faire reculer.

La contribution de l'économie privée

Si nécessaire et si urgent qu'apparaisse un renforcement des mesures conjoncturelles de l'Etat, il faut convenir que les difficultés présentes ne pourront être vaincues que si l'économie (je ne pense pas ici aux seuls employeurs) fait elle-même un effort particulier pour contribuer à normaliser la situation. Telle qu'elle est, c'est un défi pour tous ; un défi que nous devons relever : en affrontant lucidement les risques nouveaux, en faisant preuve de mobilité d'esprit et d'imagination, en intensifiant nos efforts — et en acceptant aussi, les uns et les autres, des sacrifices. En d'autres termes, il s'agit de montrer de quoi nous

sommes capables, en nous souvenant que les Suisses ont toujours eu assez de ressort pour surmonter les crises dont leur histoire est jalonnée. Il suffit pour cela de se convaincre mieux que le salut ne viendra pas de l'extérieur ou de l'Etat, mais de notre propre énergie, de notre conscience des nécessités et des décisions courageuses que nous prendrons dans la concorde. « Aide-toi, le ciel t'aidera ! » Et tout serait dit.

(Bulletin du délégué aux questions conjoncturelles)

La charge fiscale des personnes physiques

Les différences entre les taux d'imposition sur les revenus et la fortune qui caractérisent les fiscs cantonaux et communaux ont fait à nouveau l'objet de controverses politiques, notamment à la suite du dépôt par l'Alliance des indépendants d'une initiative. Elle visait entre autres choses, l'introduction d'un impôt exclusif et uniforme prélevé sur les revenus et la fortune (tout en prévoyant des surtaxes cantonales et communales). L'initiative devait donc permettre d'uniformiser la fiscalité, de supprimer la diversité des charges fiscales. Mais l'initiative rendait elle-même impossible cet objectif puisqu'elle réserve aux cantons et aux communes la possibilité de prélever des surtaxes disparates. Le porte-parole des promoteurs de l'initiative a affirmé devant le Conseil national que, dans la règle, les charges fiscales frappant les revenus varient aujourd'hui en Suisse de 100 % (de canton à canton, ou d'une commune à l'autre). Cette affirmation est nettement contraire à la réalité.
Une publication officielle (élaborée par l'administration fédérale des contributions) renseigne sur « la charge fiscale en Suisse ». Le fascicule publié en 1975 porte sur la situation de 1974 ; en voici quelques éléments caractéristiques.

Les impôts sur le revenu du travail des personnes physiques

La statistique officielle analyse principalement les charges fiscales prélevées sur un salarié marié sans enfants. Cette catégorie constitue la référence la plus courante pour mesurer les variations géographiques de la charge fiscale.

Le tableau ci-dessous reflète l'imposition cantonale, communale, ecclésiastique et de défense nationale prélevée sur le revenu du travail dans les sept principaux chefs-lieux cantonaux.